



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 4 AVRIL 2019

Le **jeudi 4 avril 2019 à 18h30**, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 29 mars 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur CALLAIS, Maire.

Etaient présents :

Patrick CALLAIS, Martine LANGLOIS, William GUILLARD, Cécile GALHAUT, François CRAMILLY, Marie LE COUSIN, Sébastien PETIT, Elisabeth BIDEAUX, François LANGLOIS, Marie-Claude BEAUFILS, Réjan SAUPIN, Daniel ROUSSEL, Hubert LUCAS, Catherine LEROUX, Christian LETEURTRE, Sophie LOQUIN, Tony LACROIX, Juanita AUGUSTIN, Patrick GIRAUD, Juan Carlos VEGAS

Absent(s) excusé(s) ayant remis un pouvoir :

Cécile JOURDAINNE à Cécile GALHAUT, Franck LEBRET à Patrick CALLAIS, Robin DAVID à William GUILLARD, Béatrice TASSERY à Christian LETEURTRE, Jean Marie ALINE à Patrick GIRAUD, Vincent SGARLATA à Juanita AUGUSTIN

Absent(s) non excusé(s):

Amandine TAVARES GOMES

formant la majorité des membres en exercice.

Madame LANGLOIS est nommée secrétaire de séance.

DEMANDE DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DANS LE CADRE DU DOSSIER DE PREFIGURATION « RELAIS ASSISTANTS MATERNELS » AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE SEINE MARITIME - CM/19/039

La Ville du Trait a le souhait de mettre en place un Relais Assistants Maternels sur le territoire.

En effet, après divers échanges avec la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Maritime il est constaté un manque de services autour de la petite enfance et de la parentalité sur le territoire du Centre Medico Social (CMS) du Trait. Ce dernier étant constitué des collectivités suivantes : Epinay Sur Duclair ; Jumièges ; Mesnil Sous Jumièges ; Yainville ; Saint Paër ; Sainte Marguerite et Le Trait.

Sous réserve d'une volonté de toutes les communes citées ci-dessus, il semble pertinent, au regard du nombre d'assistants maternels sur le territoire du CMS de proposer un service accompagnant ces professionnels mais aussi les parents, dans l'intérêt des enfants accueillis.

De plus, le Projet Educatif Local 2017/2021 fait apparaître le besoin et la volonté politique de développer un Relais assistants Maternels.

Projet issu d'une réflexion partagée entre les élus, les institutions, les services et l'association d'assistantes maternelles « Les Intraipides »

Au vu de ce qui précède, la CAF76 propose à la Ville du Trait de mettre en place un pré projet et ainsi de soutenir financièrement ce dernier par le biais d'une subvention d'investissement portant sur les travaux de mise aux normes du bâtiment accueillant le futur relais assistants maternels et une subvention de fonctionnement permettant l'acquisition de matériels bureautique, informatique et pédagogique pour l'accueil des familles des professionnels et des enfants.

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération CM /17/ 065 approuvant le Projet Educatif Local 2017/2021.

CONSIDERANT les besoins repérés par la Caisse d'allocations familiales sur le territoire.

CONSIDERANT la nécessité d'offrir à la population du Trait et du secteur CMS un service permettant le développement de l'offre envers la petite enfance et la parentalité.

AUTORISE Monsieur le Maire à établir et à signer les demandes de subventions d'investissement et de fonctionnement dans le cadre du dossier de préfiguration du Relais Assistants Maternels auprès de la CAF de Seine Maritime.

Envoyé en préfecture le 10/04/2019

Reçu en préfecture le 10/04/2019

Affiché le



ID : 076-217607092-20190404-1027_CM_19_039-DE

Nombre de membres		
Présents	En exercice	Qui ont pris part à la délibération : 26 (membres présents et prise en compte des pouvoirs remis par les membres absents)
20	27	pour: 26 contre: 0 abstention(s): 0 non votant(s) : 0

Fait au Trait et certifié exécutoire le
05 avril 2019

Patrick CALLAIS,
MAIRE

